

Élection partielle à la mairie de l'arrondissement Le Plateau Mont-Royal

Le vote par anticipation se tient le dimanche 29 septembre

Montréal, le 26 septembre 2019 – Le président d'élection de la Ville de Montréal, Me Yves Saindon, rappelle aux électeurs de l'arrondissement Le Plateau Mont-Royal qu'ils peuvent exercer leur droit de vote pour le poste de maire de l'arrondissement dès le dimanche 29 septembre, jour du vote par anticipation, de midi à 20 h. Rappelons que cette élection partielle a été rendue nécessaire à la suite de la démission, au printemps dernier, du maire Luc Ferrandez.

Le vote par anticipation s'adresse à l'ensemble des électeurs. Pour pouvoir voter, chaque électeur doit se présenter avec l'une des pièces d'identité suivantes : la carte d'assurance maladie, le permis de conduire, le passeport canadien, le certificat de statut d'Indien ou la carte d'identité des Forces canadiennes. Les électeurs sont aussi invités à apporter leur carte de rappel, postée cette semaine, sur laquelle est indiquée l'adresse de leur bureau de vote.

Trois candidats briguent les suffrages au poste de maire de l'arrondissement. Ces personnes sont :

M. Marc-Antoine Desjardins
Vrai changement pour Montréal

M. Luc Rabouin
Projet Montréal – Équipe Valérie Plante

M. Jean-Pierre Szaraz
Ensemble Montréal

Pour plus de renseignements, on peut consulter le site internet d'Élection Montréal (www.ville.montreal.qc.ca/election) ou composer le (514) 872-VOTE (8683).

-30-

Source : Bureau des élections de Montréal
www.ville.montreal.qc.ca/election

Renseignements pour les médias: Relations médias
514 872-4946